
Homosexualité en Irlande du Nord : un pas vers la tolérance?

Audrey BENTZ

La situation de l'homosexualité en Irlande du Nord est particulière car la religion à une place importante dans ce pays. Nous nous attacherons à comprendre comment un pays aussi traditionnel a su concilier droits des homosexuels et religion, tradition et modernité.

Dans un premier temps nous allons étudier quelle a été l'évolution légale de l'homosexualité dans ce pays et on pourra se demander ce qui a permis un tel avancement. Enfin, nous examinerons dans une deuxième partie la question de l'homosexualité aujourd'hui à travers le regard que portent les principaux partis politiques, les différentes institutions religieuses ainsi que l'opinion publique en Irlande du Nord sur ce sujet.

I. Évolution des lois.

1. Homosexualité et interdit en Irlande du Nord.

a. Homosexualité et histoire.

Il faut préciser que le lesbianisme n'a jamais été illégal en Irlande du Nord. Le gouvernement proposa en 1921 un projet de loi pour l'interdire. Toutefois, cette proposition fut abandonnée de peur qu'elle n'ait l'effet inverse et ne mette trop en valeur l'homosexualité féminine et par la même masculine.

L'homosexualité masculine, en revanche a fait l'objet de nombreuses interdictions. C'est Henry VIII qui fit passer en 1533 une loi sur la sodomie (buggery Act), interdisant cette dernière en Angleterre et au Pays de Galles, qui considérait cet acte comme "contre nature". En 1885, fut voté l'amendement Labouchère, aussi connu sous le nom de section 11. S'agissant de droit pénal britannique (criminal law amendment Act), cette loi interdisait tous "actes indécents" entre hommes et de ce fait criminalisait l'homosexualité dans tout le

reste du Royaume-Uni et donc en Irlande du Nord. Dans les années 1950, cette loi fut appliquée avec rigueur et mena à de nombreuses arrestations et procès dans tout le Royaume-Uni.

Cependant, à la fin des années 1950, une commission d'experts se réunit afin de statuer sur l'homosexualité. Ainsi, le rapport Wolfenden (Wolfenden Report), publié en 1957 recommandait que l'homosexualité entre adultes consentants ne soit plus considérée comme un crime, ni une maladie. Il ajoutait que la société et la loi se devaient de respecter les libertés individuelles. Ce rapport fit débat, et le gouvernement décida de ne pas abroger la loi, pensant que le public ne serait pas favorable à une telle avancée des droits en faveur de la communauté homosexuelle. Il faudra attendre 10 ans et plusieurs autres propositions de lois avant d'obtenir des changements. En 1967, l'homosexualité fut dépénalisée mais uniquement en Angleterre et au Pays de Galles (sexual offences Act)¹. Cette dépénalisation ne fut pas appliquée en Irlande du Nord à cause de vives oppositions politiques. Afin de demander une extension de cette loi à l'Irlande du Nord, l'association nord-irlandaise pour les droits des homosexuels (The Northern Ireland Gay Rights Association) fut créée en 1975. Malgré les efforts des activistes gays, aucune réforme de la loi irlandaise ne fut prévue.

Avant la dépénalisation de l'homosexualité en Irlande du Nord, la police pouvait légalement pénétrer dans le domicile des personnes afin de vérifier leur orientation sexuelle. Les contrôles de police s'accrochèrent au milieu des années 1970. Ces contrôles étaient très violents et très invasifs : les policiers effectuaient des perquisitions, inspectaient même les lits afin de trouver des preuves de toutes activités sexuelles illicites. Ainsi la police contrôla Jeff Dudgeon en 1975. Il fut accusé d'homosexualité et condamné. Aidé par des activistes soutenant les droits des homosexuels, il déposa une plainte qui dénonçait ce harcèlement moral. La Commission Irlandaise des Droits de l'Homme recommanda un an plus tard un changement de loi. Afin de faire campagne contre cette tentative de dépénalisation de l'homosexualité, se créa en 1977 le mouvement « Sauvons l'Ulster de la Sodomy » (“Save Ulster from Sodomy”).

b. Save Ulster from Sodomy.

Ce mouvement fut lancé par le révérend Ian Paisley, créateur et chef du parti démocratique unioniste (Democratic Unionist Party), et membre du parlement.

¹ Cette loi reprenait quelques unes des idées du Wolfenden Report, notamment le droit à la vie privée.

Paisley se basait sur la bible qui assimile l'homosexualité à un péché. De ce fait, pour lui l'homosexualité ne pouvait être légalement acceptable pour un Etat fondé sur des principes chrétiens. Son but était de « sauver les Nord-Irlandais de l'influence néfaste de ces pécheurs ». L'ampleur de ce mouvement et l'engagement du PDU contre l'homosexualité eurent des conséquences sur l'évolution des droits des homosexuels : le gouvernement britannique fut forcé de reporter une loi concernant l'introduction d'un pacte civil pour les couples homosexuels dont nous reparlerons un peu plus tard. Ce mouvement homophobe fut vivement critiqué par la communauté homosexuelle, qui affirmait « Jésus aime les homos » (*“Jesus loves fags”*), et « personne n'aime Ian Paisley, prédicateur de la haine » (*“no one loves Ian Paisley, preacher of hate”*) ou « sauvons la Sodomie de l'Ulster » (*“Save Sodomie from Ulster”*).

2. L'évolution des droits homosexuels.

a. Conflit entre lois irlandaises et lois européennes.

Il faudra attendre l'influence des lois européennes pour que les droits des homosexuels soient enfin reconnus. En tant que membre de l'Union Européenne, les lois de l'Irlande du Nord doivent être en adéquation avec les lois européennes notamment en ce qui concerne les droits de l'homme. Jeff Dudgeon porta son affaire devant la Commission Européenne des Droits de l'Homme² en 1979. Le 13 mars 1980, la Commission Européenne conclut que la loi d'Irlande du Nord interdisant la sodomie violait l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme car cet article garantissait un droit à la vie privée. Le gouvernement irlandais fit appel de ce jugement. Les églises catholiques et protestantes travaillèrent conjointement pour préserver l'interdiction de la sodomie. Néanmoins, la Cour Européenne confirma son jugement en 1981. De ce fait, le parlement anglais fut forcé de dépénaliser l'homosexualité en Irlande du Nord en 1982. Cette loi ne rendait pas l'homosexualité et la sodomie à proprement parler légales : ces dernières étaient simplement tolérées. Il y avait aussi des restrictions : l'acte sexuel n'était autorisé que pour des hommes de plus de 21 ans. Il devait avoir lieu en privé et donc il était interdit dans les lieux considérés comme publics

² L'affaire Dudgeon a été déférée à la Cour par la Commission Européenne des Droits de l'Homme. A son origine se trouve une requête dirigée contre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et dont un ressortissant de cet Etat, M. Jeffrey Dudgeon, avait saisi la Commission, le 22 mai 1976, en vertu de l'article 25 (art. 25) de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales.

(les hôtels, par exemple). L'acte sexuel entre deux hommes était interdit si une tierce personne était présente quelque part dans les environs où se déroulait l'acte.

b. Age légal de consentement sexuel.

Dans les années 1980 et 1990, la communauté homosexuelle tenta d'obtenir l'égalité d'âge de consentement sexuel entre homosexuels et hétérosexuels. En effet, l'âge de consentement était de 16 ans pour les hétérosexuels et 21 ans pour les homosexuels. En 1994, l'âge de consentement pour les homosexuels fut abaissé à 18 ans. Il faudra attendre 2009 pour que l'âge de consentement soit rabaisé à 16 ans pour les homosexuels et les hétérosexuels en Irlande du Nord.

c. Civil partnership Act.

Un autre fait marquant dans l'avancée des droits homosexuels fut la mise en place d'un pacte civil (civil partnership Act, 2004³), entré en vigueur en décembre 2005. Contrairement aux autres pays de l'Union Européenne, ce pacte civil est uniquement ouvert aux couples homosexuels. Cette loi reconnaît aux couples de même sexe les mêmes droits qu'aux couples mariés : même avantages fiscaux, même droits à la propriété et à la succession. Le pacte peut être rompu ou annulé comme un mariage. Il doit être signé en présence des deux partenaires et deux témoins à la mairie. Le service religieux lors de ce pacte est interdit et il ne peut être célébré dans un endroit à connotation religieuse (on voit bien les limites de cette loi). Les couples ne sont pas obligés de s'unir en public contrairement au mariage (et ce afin d'éviter toutes manifestations d'hostilité ou représailles). Les partenaires doivent être âgés de plus de 16 ans. Si les partenaires sont mineurs, le consentement des parents est requis⁴. Le pacte est ouvert aux personnes résidentes en dehors du Royaume-Uni.

Les partenaires ne sont pas obligés de changer de nom de famille mais ils peuvent toutefois le faire s'ils le souhaitent. Les partenaires peuvent aussi accoler leur nom à celui de leur conjoint.

La première union respectant le délai légal a eu lieu à Belfast, le 19 décembre 2005 entre Grainne Close et Shannon Sickles⁵. Même si les médias appelèrent ce pacte un mariage gay, le gouvernement a rappelé qu'en aucun cas ce pacte ne pouvait s'assimiler à un mariage. En effet, Le mariage est défini traditionnellement

³ Il est en vigueur en Ecosse, Angleterre et Irlande du Nord.

⁴ Sauf en Ecosse.

⁵ http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/northern_ireland/4540226.htm consulté le 19 janvier 2010.

comme l'union d'une femme et d'un homme. Il est pour la plupart des gens la base d'une famille. En Irlande du Nord, on a enregistré en 2008, 8500 mariages et 86 pactes civils⁶ dont 20 concernant des personnes habitant en dehors de l'Irlande du Nord. En 2007, il y eut 8700 mariages et 111 pactes civils. L'union de personnes de même sexe reste donc marginale. Autre fait marquant, la ville de Lisburn située près de Belfast a refusé de célébrer les pactes dans la salle réservée aux mariages. Les activistes gays ont menacé d'une action en justice si l'interdiction n'était pas levée. Ce qui fut fait quelques mois après.

3. Mariage et homosexualité : les limites des droits homosexuels.

Rappelons que le mariage homosexuel n'est pas légal en Irlande du Nord, tout comme dans la plupart des pays de l'Union Européenne. Une loi de 2003 (the marriage order - Northern Ireland) confirme que le mariage entre personnes de même sexe est interdit. Nous allons maintenant aborder les droits des homosexuels en matière de parentalité. Il existe 3 cas de figure :

□ garde d'enfant en cas de divorce:

Si un couple divorce et que l'un des partenaires est reconnu homosexuel, il était courant jusque dans les années 1980 de confier la garde des enfants à la personne non homosexuelle. Une femme pouvait donc perdre la garde de ses enfants si elle était lesbienne. La situation a un peu évolué. De nos jours, la plupart des mères lesbiennes obtiennent la garde de leurs enfants. Par contre pour un père homosexuel la situation est plus difficile : on les suspecte de pédophilie ou d'être porteur du VIH et les pères homosexuels sont le plus souvent privés de la garde de leurs enfants.

□ couple homosexuel et adoption:

L'adoption est gérée par la loi sur l'adoption (the adoption Act, 1976). Il était possible en théorie, pour une ou un homosexuel d'adopter un enfant en tant que célibataire. Jusqu'en 2002, si un couple souhaitait adopter, il devait être marié. La loi fut amendée pour permettre aux couples de même sexe d'adopter.

□ insémination artificielle :

Depuis avril 2009⁷, il est possible pour un couple de lesbiennes ayant eu recours à l'insémination artificielle d'être reconnue en temps que parents légal de l'enfant. En ce moment la loi est adaptée pour garantir les mêmes droits à deux

⁶ 43 unions entre hommes et 43 unions entre femmes. <http://www.nisra.gov.uk/demography/default.asp13.htm> et <http://www.statistics.gov.uk/ci/nugget.asp?id=1685> consultés le 10 février 2010.

⁷ Human fertilisation and embryology Act 2008, c.22.

hommes. En France, il est impossible pour un couple homosexuel d'avoir recours à cette technique puisque seuls les couples hétérosexuels mariés ou justifiant de deux ans de vie commune minimum peuvent en bénéficier.

On peut se demander comment l'homosexualité est perçue de nos jours en Irlande du Nord.

II. Perception de l'homosexualité.

1. Homosexualité et partis politiques : un débat toujours d'actualité.

Que pensent les différents partis politiques de ce sujet?

- le parti unioniste démocrate (PUD) est le parti politique ayant le plus de sièges à l'assemblée nord-irlandaise. Ce parti est ouvertement homophobe. Il a pris sous l'influence d'Ian Paisley cette position particulière. En 2005, Maurice Mills, conseiller municipal a affirmé que l'ouragan Kathrina avait été envoyé par Dieu pour punir ceux qui pratiquent la sodomie. Ces propos font écho à ceux de Mme Iris Robinson, membre du parlement, qui a déclaré au *Belfast Telegraph* le 21 juillet 2008 : « je ne peux pas penser à quelque chose de plus horrible qu'un enfant se faisant violer. Cet acte est comparable à l'homosexualité. Oui, on peut comparer les deux. Tous les deux me dégoûtent »⁸. De plus, elle n'hésite pas à dire que l'homosexualité est comparable au meurtre. Elle a affirmé que des thérapies existent pour soigner l'homosexualité. Elle connaît d'ailleurs un psychiatre, le Dr. Paul Miller qui a réussi à « guérir ses patients de l'homosexualité », comme elle l'a confié à l'antenne de la radio de la BBC Ulster, lors du Nolan Show en juin 2008⁹. À la suite de cette déclaration, le collège royal de psychiatrie (Royal College of Psychiatrists) a tenu à préciser que l'homosexualité n'était pas une maladie mentale. Ironiquement son fils Gareth a été pris en photo embrassant un homme lors d'une fête à Belfast. Ian Paisley Junior, confie à *Hotpress* en juin 2007 qu'« [il est] assez dégoûté par l'homosexualité. Je pense que c'est mal. Je pense qu'ils se font du mal et font du tort à la société, sans s'en soucier. Cela ne veut pas dire que je les hais, enfin, je déteste ce qu'ils font »¹⁰. Ces propos sont d'autant plus

⁸ "I cannot think of anything more sickening than a child being abused. It is comparable to the act of homosexuality. I think they are all comparable. I feel totally repulsed by both". <http://www.belfasttelegraph.co.uk/news/local-national/iris-gays-more-vile-than-child-abusers-13913517.html> consulté le 12 janvier 2010.

⁹ <http://www.belfasttelegraph.co.uk/news/local-national/iris-robinson-slammed-for-offering-gay-lesquocurersquo-13507748.html> consulté le 02 février 2010.

¹⁰ "I am pretty repulsed by gay and lesbianism. I think it is wrong. I think that those people harm themselves and - without caring about it - harm society."

"That doesn't mean to say that I hate them. I mean, I hate what they do."

http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/northern_ireland/6707163.stm consulté le 10 janvier 2010.

choquants et irresponsables qu'à l'époque Paisley junior était ministre de l'égalité. Ces propos ont été vivement critiqués par ses partenaires politiques au gouvernement de coalition. Ainsi, Martin McGuinness, vice premier ministre et membre du Sinn Féin, a assuré que Paisley parlait en son nom propre mais pas au nom du gouvernement.

- Le parti politique du Sinn Féin quant à lui, défend les droits homosexuels et condamne l'attitude du Party Unioniste Démocrate et de l'église catholique. Martin McGuinness a d'ailleurs ouvert la gay pride de Derry en août 2007. La ministre de l'éducation Catriona Ruane a rappelé que les politiciens se doivent d'être tolérants. De plus, ce parti comporte des membres ouvertement homosexuels.

- le parti unioniste de l'Ulster est quant à lui divisé sur la question. L'ancien chef du parti, David Trimble a déclaré son homosexualité et a épousé son compagnon au Canada. Cependant, certains membres passent pour être homophobes tel Adrian Watson (maire d'Antrim) qui a refusé d'héberger dans ses chambres d'hôte un couple homosexuel. Le nouveau chef du parti, Reg Empey, n'est pas favorable à une égalité de traitement entre homosexuels et hétérosexuels. Même si le parti est éclaboussé par le scandale, il se veut tolérant.

- le parti social-démocrate et travailliste est le parti politique de la tolérance. Il veut assurer l'égalité des personnes et protéger les droits des êtres humains. Ces deux partis politiques ont d'ailleurs participé à la gay pride de Belfast en juillet 2009. Pourtant ils n'envisagent pas de légaliser le mariage homosexuel prochainement, puisque selon eux, le pacte civil a été créé à cet effet. Un mariage serait donc redondant pour eux.

- Les écologistes sont favorables au mariage homosexuel. Caroline Lucas, député européen milite en faveur du mariage gay au Royaume-Uni.

- Le leader des libéraux-démocrates, Nick Clegg est lui aussi en faveur d'un mariage ouvert aux couples homosexuels. Il ne nie pas que le pacte civil soit une véritable avancée pour les couples homosexuels, mais constate que tant que le mariage reste réservé aux couples hétérosexuels, l'égalité entre homosexuels et hétérosexuels n'est pas atteinte.

Les différents partis politiques possèdent donc des avis bien différents sur la question mais qu'en est-il des différentes religions en Irlande du Nord?

2. Religion et homosexualité.

L'Irlande du Nord étant un pays très religieux, la relation avec l'homosexualité a toujours été tourmentée et difficile. Quel est le point de vue des principales religions sur ce sujet ?

- L'église catholique romaine, première religion en Irlande du Nord, insiste sur le fait que la famille traditionnelle reste le ciment de la culture irlandaise mais reconnaît que de nouveaux types de cellule familiale apparaissent : famille monoparentale, divorcés, etc. Selon elle, seule la famille traditionnelle est garante de la stabilité de la société irlandaise. L'église catholique prêche la tolérance envers les homosexuels tout en rejetant l'acte sexuel entre personnes de même sexe, le qualifiant de péché. Elle insiste sur le fait que les homosexuels ne peuvent prétendre au mariage selon les Ecritures et l'ordre Naturel. Leur acceptation de l'homosexualité est donc très limitée.

- l'Eglise presbytérienne d'Irlande¹¹ concède que la sexualité est un point important de la vie d'une personne mais ne peut en aucun cas suffire à définir cette personne. Elle reconnaît que les homosexuels ont peur d'afficher leur sexualité à l'église de peur d'être rejetées. Elle admet que la démarche d'un couple homosexuel désirant s'unir suit la même logique que dans un couple hétérosexuel. De ce fait, elle prône la tolérance envers les homosexuels. Pourtant, si on creuse un peu, on se rend compte que malgré l'image de tolérance que l'église presbytérienne souhaite donner, dans les faits cette religion n'est pas très tolérante, peut être à cause des scandales pédophiles qui l'éclaboussent. Ainsi le révérend David McIlveen, a organisé une manifestation regroupant 40 personnes lors de l'union de Shannon Sickles et Grainne Close en 2005. Il fit de même lors de la gay pride de Belfast en août 2008.

- L'église d'Irlande¹² regrette le fait que la sexualité est omniprésente et a perdu de sa sacralité. Pour cette religion il existe 4 attitudes possibles face à l'homosexualité. Voici les 4 tendances:

1. l'interprétation des Ecritures confirme le rejet de toutes pratiques homosexuelles et confirme que seul le mariage entre un homme et une femme reste le cadre acceptable pour des relations sexuelles.
2. l'interprétation des Ecritures montre une attitude plus tolérante envers l'homosexualité, mais ne permet pas de changements radicaux sur le sujet.

¹¹ 2ème religion en Irlande du Nord.

¹² 3ème religion en Irlande du Nord.

3. l'interprétation des Ecritures montre qu'une relation durable et stable entre deux personnes de même sexe apportant amour, respect, générosité aux dites personnes ne peut être jugée comme déséquilibrée par l'église.
4. l'interprétation des Ecritures confirme que le moment est venu pour l'église traditionnelle de changer son point de vue sur les relations entre personnes de même sexe étant donné le développement de la compréhension de la nature humaine et de la sexualité.

Le choix est donc laissé aux prêtres et aux croyants de se positionner sur la question de l'homosexualité.

- Pour les méthodistes¹³ la famille est le support de la société et les pasteurs encouragent la vie de famille et le mariage. Ce dernier doit être une relation durable entre un homme et une femme. Mais les méthodistes tendent vers la compréhension et à la tolérance de l'homosexualité, car la science reconnaît de plus en plus la diversité de la sexualité. Leur but est d'éduquer les fidèles à la tolérance pour que l'injustice, l'ignorance et la peur disparaissent.

- L'église baptiste condamne l'homosexualité. Le pasteur Mark Bradfield, a affirmé qu'être gay était une abomination à l'encontre de la volonté de Dieu. Ces propos furent publiés en juin 2009 dans une lettre au journal de Derry. Il ajouta qu'être gay était un acte impulsif et posait des problèmes de santé publique à cause du sida. Il assure que les gays peuvent être « guéris » grâce à l'amour de Dieu.

- Les quakers se disent favorables au mariage homosexuel. Ce sont les premiers à prendre cette position en Irlande du Nord. Ils ont même demandé au gouvernement de légiférer en ce sens, sans résultat.

Même si les différentes religions en Irlande du Nord tendent à être plus tolérantes envers les homosexuels, cela ne signifie pas qu'elles cautionnent cette sexualité. Mais qu'en est-il de l'opinion publique ?

3. Visibilité de la communauté gay et opinion publique.

a. Visibilité.

La loi protège désormais les homosexuels et la religion semble plus tolérante : de ce fait, les jeunes générations n'hésitent plus à afficher leur préférence sexuelle à travers de nombreuses activités et de nombreuses associations qui leur sont réservées¹⁴. Il existe désormais des équipes de sport (basketball, rugby, etc.), des voyages organisés ainsi que des gay prides dans toutes les grandes villes nord-

¹³ 4ème religion en Irlande du Nord.

¹⁴ <http://www.gaybelfast.net/news08.htm> consulté le 02 février 2010.

irlandaises depuis 1990. Il y a même un concours de beauté élisant le plus beau ou la plus belle homosexuelle. Ces concours visent à mettre en relief la communauté gay d'Ulster. Malgré toutes ces actions, il est toutefois plus difficile de se faire accepter en milieu rural qu'en milieu urbain.

b. Opinion publique.

Des sondages réalisés au Royaume-Uni montrent que les Britanniques sont en général assez tolérants face aux homosexuels. 80% des Britanniques approuvent la dépénalisation de l'homosexualité¹⁵. En 2009, un sondage réalisé par Populus montre que 61% des britanniques sont favorables au mariage homosexuel¹⁶. La majorité des votants cautionnant un tel changement avaient entre 25 et 34 ans. En revanche les plus de 65 ans y sont clairement opposés. Les femmes sont généralement plus favorables que les hommes. Mais cette tolérance a des limites : 45% des personnes seraient bouleversées si elles apprenaient que leur enfant était homosexuel et 9% le renieraient.

En Irlande du Nord, la situation est particulière. Le Dr. Neil Jarman, directeur de l'Institut de recherche sur les conflits à Belfast a confirmé lors de récentes recherches que seuls 35% de Nord-Irlandais interrogés en 2005 pensent que les couples de même sexe devraient avoir le droit de se marier. En 2008, seulement 23% des sondés étaient en faveur d'un pacte civil¹⁷. Les protestants sont en majorité plus défavorables à l'homosexualité que les catholiques¹⁸. Les personnes homosexuelles ou bisexuelles sont souvent victimes de crimes ou d'attaques homophobes. En Irlande du Nord, il y a eu 134 attaques homophobes en 2008 contre 108 en 2009. Cependant, 64% des attaques ne sont pas déclarées à la police, de peur de représailles plus importantes. Pourtant ces crimes sont punis par la loi depuis 2007 (Equality Act)¹⁹. Ajoutons que des protestations ont souvent lieu lors de gays prides ou d'événements marquants pour la communauté homosexuelle.

Pour conclure, on peut constater que l'évolution des droits concernant les homosexuels fut lente. Même si on tend vers l'égalité entre hétérosexuels et

¹⁵ En 2007, par YouGov. <http://today.yougov.co.uk> consulté le 03 février 2010.

¹⁶ http://populuslimited.com/uploads/download_pdf-100609-The-Times-The-Times-Gay-Britain-Poll.pdf consulté le 21 janvier 2010.

¹⁷ <http://www.ark.ac.uk/publications/updates/update66.pdf> consulté le 13 février 2010.

¹⁸ En 2004, 41% des catholiques pensent que les relations homosexuelles sont condamnables, contre 36% en 2008. En revanche, les protestants sont 66% à le penser en 2004 et ce chiffre passe à 68% en 2008. *Ibid.*

¹⁹ Chiffre donné par le gouvernement, publié sur <http://www.gaybelfast.net/news08.htm> consulté le 02 février 2010.

homosexuels, les droits de ces derniers sont quand même limités puisqu'ils n'ont pas accès au mariage et n'ont pas droit à une cérémonie religieuse. Pourquoi les hétérosexuels peuvent-ils choisir entre une union civile ou une union religieuse et pas les homosexuels? De nos jours, l'Irlande veut être une terre de tolérance où chacun peut vivre à sa convenance. Cela est vrai sur le papier, puisqu'il est interdit de juger quelqu'un sur son orientation sexuelle. La communauté gay est de plus en plus visible et de nombreux gay ne ressentent plus le besoin de vivre cachés ce qui est une avancée considérable. Pourtant, cela ne signifie pas que les Irlandais dans leur majorité acceptent l'homosexualité. En effet l'Eglise y joue toujours un rôle prépondérant. On peut aussi se demander si l'Irlande n'a pas été forcée d'évoluer : aurait-elle légiféré en faveur de l'homosexualité sans l'Europe ?